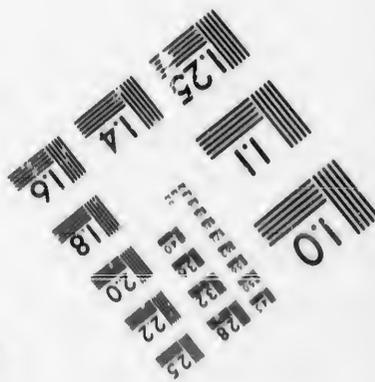
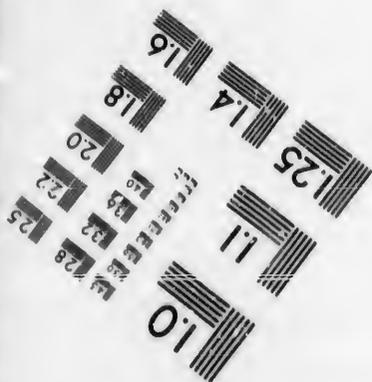
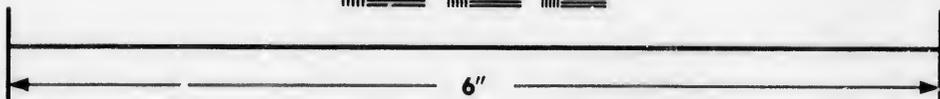
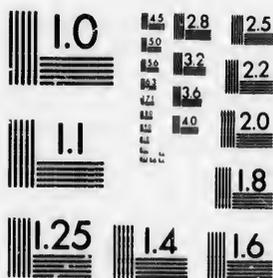


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4303

15
13
12
10
8
28
25
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
8
01

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

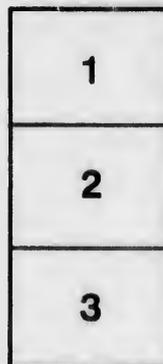
McLennan Library
McGill University
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

McLennan Library
McGill University
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

É T U D E

SUR LE CHOLÉRA ASIATIQUE,

PAR J. A. CREVIER, M. D., ST. CÉSaire.

Une grande découverte a été faite, en Juin mil huit cent cinquante quatre, par le soussigné ; il a eu le bonheur de découvrir la cause, jusqu'aujourd'hui ignorée, du Choléra Asiatique, et de plus, un spécifique pour le combattre et l'anéantir.

Le Choléra Asiatique, cette terrible maladie, dont le nom seul inspire l'épouvante, a été la terreur des peuples, et le désespoir des médecins parmi lesquels il a fait de nombreuses victimes. Car, ces hommes généreux et remplis d'amour pour l'humanité souffrante, allaient, sans crainte de la mort, s'exposer aux miasmes délétères des évacuations des cholériques, et devenaient ainsi victimes de leur dévouement. Cette désolante maladie a été connue dans tous les temps. La Sainte Bible en fait mention. Hippocrate, Celse, Aretée, Cælius, en ont fait des descriptions très-exactes. Pour eux, cette maladie était un grand écoulement de Bile, par haut et par bas, d'où est venu le nom de (KOLERA) de (KOLE) bile, et (REO) je coule.

Voici en peu de mots son histoire.

Dès la plus haute antiquité, le Choléra était connu dans l'Inde, où ses ravages désastreux se faisaient sentir près des bouches du Gange, et des marais voisins. En 1817 il éclata tout à coup à Jessore, ville populeuse située sur le Delta. L'année suivante l'im-

mense territoire de la Compagnie des Indes et de l'Indoustan furent envahis par ce fléau. En 1819 les Iles Moluques, de France, et Bourbon essayèrent ses ravages, et un an plus tard l'empire des Birmans et la Chine furent en proie à ses fureurs.

De 1820 à 1830, s'étendant vers l'Ouest et le Nord, il envahit la Perse et l'Arabie; il paraît au pied du Caucase, sur les bords de la mer Caspienne et dans la Sibérie, pénètre enfin dans la Russie où il immole de nombreuses victimes à Saint Petersbourg et à Moscou.

En 1831 tout le Nord de l'Europe, la Pologne, la Gallicie, l'Autriche, la Bohême, la Hongrie et la Prusse sont successivement envahies. Bientôt, traversant les mers, il apparaît en Angleterre, d'où franchissant le Détroit, il arrive à Paris le 26 mars 1832. De cette ville il se répand dans une grande partie de la France, il pénètre en Portugal, puis en Espagne, en Provence et dans le Languedoc, et se répand dans une partie de l'Italie.

Enfin traversant l'Océan, il arrive en Amérique, aux Etats-Unis, et presque aussitôt il apparaît en Canada; Québec, Trois-Rivières, Montréal, sont les principales villes où il commence ses ravages, de là il pénètre dans les campagnes, où presque partout il porte avec lui la terreur et la mort.

CAUSES DU CHOLÉRA ASIATIQUE.

Elles sont dues aux miasmes putrides qui se dégagent des grands marais d'Asie, surtout dans l'Indoustan, et dans ceux qui bordent le Gange et ses environs. La malpropreté des Indous, et leur manière de vivre tout à fait contraires aux règles d'hygiène les plus élémentaires, contribuent puissamment à augmenter l'action délétère des miasmes marécageux. Ils entrent leurs cadavres près de ces marais, et souvent ils en jettent dedans, ou les laissent à la voirie; ils conservent aussi près de leurs huttes des fosses ouvertes, où ils déposent toutes leurs immondices, sans jamais les recouvrir. Ils boivent dans ces marais, où l'eau est putréfiée, et même ils y font

leurs lavages, et y prennent des bains. Il ne faut pas être surpris qu'avec de pareilles conditions, et sous de telles circonstances, la maladie ne fasse d'épouvantables ravages. Aussi l'on voit qu'il meurt 36 individus sur 100. Il y a même des districts où la mortalité s'est montée à 12,000 sur une population de 18,000, chiffre vraiment effrayant.

Le Docteur Elliot, qui a vécu dans ces parages lugubres, nous dit : " Que des hameaux qui contenaient 30 à 40 habitants sont abandonnés, dans d'autres des rues entières sont désertes, et de grands villages qui contenaient des milliers d'habitants, n'en ont plus maintenant que quelques centaines.

" Le fléau fait périr jusqu'aux enfants dans le sein de leurs mères."

Hé!..... la cause de ces miasmes délétères, à quoi est-elle due?..... Vous me répondrez sans doute qu'elle provient des substances végétales et animales en putréfaction. Très bien!..... Mais que produisent ces substances en putréfaction? La plupart des médecins répondront qu'elles forment des gaz méphitiques ou délétères, et les micrographes diront qu'ils produisent des animalcules et des gaz délétères!..... Très-bien! O'est parfaitement cela. Des animalcules, ou plutôt des Zoophytes infusoires de la famille des Vibroniens, et du genre des Bactéries : voilà précisément les infusoires que j'ai découverts dans le sang, surtout dans les matières des vomissements, et les déjections alvines des malades atteints du choléra asiatique.

Je lisais sur la *Minerve* du 7 février dernier, que Madame de Castello, épouse du consul de France à Singabour, avait aussi découvert en 1849 et 1854 des "sangues ailées" auxquelles elle attribuait la cause du Choléra Asiatique.

Je dis que cette Dame se méprend en se servant des expressions de "sangues ailées"; il faut qu'elle ne possède aucune notion élémentaire, sur la nature des Zoophytes microzoaires ou infusoires, qui appartiennent à une classe toute différente de celle des sangues; lesquelles appartiennent à la classe des Entomozoaires, genre des Annetides. Quand aux prétendus ailes dont elle décoré ses sangues, c'est encore

4

une erreur. Il n'existe aucun microzoaire qui soit pourvu d'ailes ; tout leur appareil locomoteur ne consiste qu'en des cils vibratiles, ou en des filaments flagelliformes, dont la plupart sont d'une ténuité extrême ; et qu'on ne peut distinguer qu'avec des microscopes composés, les plus parfaits, et en même temps les plus puissants.

L'animalcule que j'ai découvert dans les évacuations des Cholériques, et auquel j'attribue la cause du Choléra Asiatique, n'a aucun organe locomoteur qui soit visible au microscope, lors même qu'il produit un grossissement de 800 diamètres, combiné avec un système d'éclairage aussi parfait que possible. Certains micrographes ont prétendu avoir vu des Bactéries, qui possédaient un filament flagelliforme excessivement petit et de la même nature, que celle des mohadiens. Quant à moi, je ne les ai jamais vus, malgré tous les soins que j'ai pris pour y parvenir. Le seul moyen de locomotion que j'ai pu découvrir dans ces microzoaires, consistait en une contraction et extension, qui produisait chez eux un léger mouvement ondulatoire, et qui les faisait se mouvoir dans l'espace.

Après quatre ans d'étude et d'observations, sur les Mycrophytes et Microzoaires du Canada, recueillis tant dans les rivières que dans les lacs, étangs, marais, ruisseaux, savannes, fossés, mares et ornières, dans lesquels j'ai eu l'avantage d'étudier plus de 400 espèces différentes ; je n'ai jamais rencontré de Bactéries semblables à ceux qui se trouvent dans les évacuations des cholériques, frappés de choléra asiatique. Donc je les ai considérés comme une cause spéciale du choléra asiatique. D'autant plus qu'ils diffèrent aussi des espèces connues en Europe, dont j'ai lu les descriptions ; et vu les figures gravées sur acier et qu'on dit être très fidèles, et que je juge comme telles, vu la parfaite ressemblance des espèces, communes au Canada et à l'Europe.

La cause inconnue jusqu'à présent du Choléra, est donc due à la présence de ces animalcules délétères, qui, transportés par les vents ou par les individus, vont dans tous les pays du monde semer la terreur et la mort. Ces animalcules sont respirés inévitable-

m
ta
so
pa
de
to
m
pu
fo
fo
in
ex
pa
fo

m
12
du
té
dé
pl

IN

m
at
le
cu
sé
tic
cr
ou
bo
m
ma
l'e
ch
m
ch
l'e

ment avec l'air atmosphérique, qui les met en contact immédiat avec la muqueuse pulmonaire, qui à son tour les absorbe avec l'oxygène de l'air. Ils sont par cette voie directement introduits dans le torrent de la circulation artérielle, qui elle les transporte à toute l'économie. Alors un véritable empoisonnement a lieu; ces animalcules vénéneux réagissent puissamment sur tout le système, et produisent une forte congestion vers le mésentère et les intestins; forcent le sérum du sang à inonder la muqueuse intestinale. De là ces évacuations si abondantes et si extraordinaires par le haut et par le bas; lesquelles par fois dans l'espace de quelques heures seulement, font de l'homme le plus robuste un cadavre amaigri.

Il est vrai que la maladie n'a pas toujours une marche aussi rapide, et qu'elle peut durer depuis 6, 12, 24, 48, jusqu'à 72 heures. Cela dépend de la force du sujet, et de l'intensité de la maladie, de la quantité de miasmes respirés, et de l'état plus ou moins débile des sujets. Les vieillards et les enfants y sont plus disposés.

INVASION DE LA MALADIE, SON DÉBUT, ET LA PREMIÈRE PÉRIODE.

Les phénomènes précurseurs, ou les Prodromes manquent quelquefois, les malades peuvent être atteints subitement, sans signe avant coureur, mais le plus souvent, le patient ressent un malaise particulier, il éprouve du frisson, des coliques, des nausées, ou mal au cœur, des maux de tête, une sensation de vide douloureux, à la région précordiale ou creux de l'estomac. Il est incommodé par des vents, ou par des barborygmes ou gargouillements de boyaux. A cette état succède la Diarrhée, où le vomissement, ou toutes deux à la fois. D'abord les matières expulsées, sont les contenues ordinaires de l'estomac et des intestins. Mais bientôt ces matières changent de nature, deviennent l'actécetes ou comme de l'eau de riz, mélangée à des grumeaux blanchâtres, ou parfois elles sont noirâtres comme de l'encre étendue d'eau. Le malade se sent affaiblir ra-

pidement, des douleurs d'estomac et d'intestins se manifestent. Les yeux se cernent, et commencent à perdre leur expression. La figure se décompose ; la soif et des légères crampes se font sentir aux membres inférieurs, aux mollets, aux mains, et aux pieds, tout le corps se refroidit.

Seconde Période.—Tous les symptômes précédents s'aggravent, les évacuations par haut et par bas sont continuelles, le malade éprouve des crampes atroces ; un feu dévorant s'empare de son estomac et de ses entrailles, et une soif inestinguible vient encore augmenter ses tourments. La face s'altère profondément. La voix est faible, aiguë et puérile ; le malade est inquiet et agité ; ses yeux entourés d'un cercle noir lugubre, s'enfoncent au fond de leurs orbites. Le corps glacé se couvre d'une sueur visqueuse d'une odeur cadavéreuse ou fade. La peau commence à prendre une teinte bleuâtre, et le malade éprouve une prostration, ou faiblesse qui va quelquefois jusqu'à la syncope.

Troisième Période.—Le malade, froid et abattu, est dans un état de faiblesse extrême. A peine peut-il faire quelques légers mouvements ; parfois il semble mort et présente l'aspect d'un véritable cadavre amaigri ; son pouls est imperceptible, sa respiration peu sensible et parfois nulle, sa langue et son haleine sont froides, ses yeux enfoncés sont ternes, immobiles et hommes desséchés ; alors toutes les évacuations sont ordinairement supprimées. Mais souvent des évacuations involontaires et sans que le malade en ait conscience, ont lieu par le bas. De cet état à la mort il n'y a qu'un pas, et bientôt la malheureuse victime du choléra, sans convulsion et sans effort, est soustraite à ses horribles souffrances, et s'endort pour toujours du sommeil des morts.

Si le malade ne succombe pas à la suite des symptômes ci-dessus indiqués, une réaction des plus intenses a lieu, soit vers le cerveau ou les poumons, et dans l'un et l'autre cas, elle peut produire une congestion mortelle. D'autres fois, la chaleur devient âcre et la peau sèche, la peau se couvre de fuliginosités, la figure prend un air de stupeur, et tous les autres symptômes d'une fièvre typhoïde se manifestent.

tent. Alors le malade meurt du typhus qui a succédé au choléra.

Je n'ai donné ici qu'une description abrégée des principaux symptômes que l'on rencontre le plus souvent dans le choléra asiatique. Ces symptômes ne sont pas constants, beaucoup parmi eux peuvent manquer. Ainsi, on voit des cholériques mourir sans évacuations, d'autres sans crampes, enfin d'autres sans refroidissement. Ceux qui meurent sans évacuations, présentent les symptômes suivants : Altération et décomposition de la figure, sueurs froides et syncopes qui sont les mêmes que ceux des empoisonnements septiques, produits par la morsure des serpents venimeux ou la piqûre des scorpions et des tarantules, ou enfin en mangeant des substances animales et végétales en putréfaction.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, sur cette maladie. Ses caractères pathologiques sont très intéressants à étudier ; mais je ne puis m'en occuper dans cet opuscule, dont le cadre doit être restreint à de simples données.

PROGNOSTICS.—Il sont toujours des plus graves, car dans cette terrible maladie, la moitié des sujets succombent invariablement, et très souvent la mortalité s'étend sur les deux tiers des malades.

TRAITEMENT.—Les diverses opinions qu'ont eues les médecins, de toutes les parties du monde, sur la nature et les causes du choléra, ont été amenées, et ont donné naissance aux traitements les plus divers, et souvent les plus opposés. J'ai écrit plusieurs volumes pour en donner une description complète. Je me contenterai seulement de dire à mes bienveillants lecteurs, que toutes les substances de la matière médicale, connues jusqu'aujourd'hui, ont été employées à tour de rôle, avec peu, et presque toujours sans succès.

Néanmoins si toutes les substances ont été employées à l'état isolé, elles ne l'ont pas toutes été à l'état de combinaisons. Il peut se faire que certaines combinaisons de substances, faites dans telle proportion et combinées, en un certain nombre, dans le but d'avoir des effets multiples, pourraient avoir un effet vraiment extraordinaire et inconnu jusqu'à ce

jour. Voilà précisément la découverte que j'ai eu le plaisir de faire comme je l'ai indiqué plus haut. Je ne la dois pas à une cause fortuite ni au hasard, mais bien à une suite d'expériences délicates, suivies avec persévérance. C'est en 1849 que je commençai à découvrir mon spécifique contre le choléra. Ayant été appelé auprès d'une malade, à St. Hyacinthe, lieu de ma résidence d'alors, j'appliquai un traitement nouveau pour le choléra; et quoique la malade fut à la troisième période, et presque mourante, je constatai une amélioration sensible dans son état; néanmoins elle eut le malheur de succomber à cette terrible maladie. De cet instant, je travaillai de nouveau à perfectionner mon remède, et j'eus l'avantage de le rendre efficace, car je réussis à sauver 34 cholériques sur 37 que je traitai en 1849, trois d'entre eux succombèrent parcequ'ils étaient dans la dernière période de la maladie lorsque je fus appelé près d'eux.

En 1852, ayant pu me procurer un microscope des plus puissants, je commençai à faire des études sur l'organisation microscopique, des animaux et des végétaux. Je fis en même temps des études particulières sur les acarus de la galle, et sur les zoophytes, microzoaires, et microphytes. Le temps s'écoula si vite et si agréablement pour moi, que 1854 arriva sans que je m'en aperçusse. C'était un jour du mois de juin, j'étais occupé à faire une observation microscopique sur une vorticelle nouvelle des plus curieuses, quand tout à coup on frappa violemment à ma porte, je me lève aussitôt, et je vais ouvrir. On venait me chercher pour une jeune fille de 18 ans, frappée du choléra asiatique. Je quitte aussitôt mon microscope, et je vole auprès de la malade, qui est déjà à la seconde période. Je lui administrai aussitôt 36 gouttes de mon Anti-cholérique, dans quatre cuillérées d'eau froide. Le vomissement et la diarrhée, qui étaient continuels avant l'administration de mes gouttes, diminuent aussitôt; les crampes, qui étaient atroces, cessent, la peau qui était glacée se réchauffe, les urines, qui étaient supprimées reparaissent, la transpiration générale se rétablit, la peau qui était bleuâtre, reprend sa teinte naturelle. Enfin toute

évacuation cesse, et la malade sent ses forces épuisées revênit comme par enchantement, trois quart d'heure après l'administration de mes gouttes Anti-cholériques, elle est en parfaite convalescence. *Pour le coup le Choléra est battu et énéanti.*

Avant que de quitter ma patiente, je recueillis dans des fioles séparées, ces matières de vomissement, ainsi que ces évacuations; les unes prises avant l'administration de mes gouttes Anti-cholériques, et les autres après, afin de les soumettre à des observations microscopiques particulières.

Arrivé chez moi, je fis l'examen microscopique des substances contenues, dans ces différentes fioles; que j'avais eu soin de bien étiquetter. Je commençai d'abord par l'examen des substances vomies, et évacuées avant l'administration de mes gouttes Anti-Cholériques. Je trouvais ces évacuations remplies d'une quantité énorme de Zoophytes infusoires, de la famille des Vibrioniens, genre des Bactéries; que je considère comme la cause immédiate du Choléra Asiatique, comme je l'ai déjà indiqué auparavant. Je fis ensuite l'examen des matières vomies, et évacuées, après l'administration de mes gouttes; et je trouvai, que presque toutes les infusoires, qu'elles contenaient, étaient morts, il n'y en avait que quelques-uns, par ci par là, qui donnaient quelques signes bien équivoques de vie. Alors, j'expérimentai l'action que devait avoir mes gouttes Anti cholériques, étant mises en rapport direct avec ces infusoires, et je vis qu'elles les tuaient, en bien peu de temps.

Non satisfait de cette expérience, je voulus voir de suite, si, d'autres substances médicales, n'auraient pas encore une action, plus prompte, et plus délétère, sur ces animalcules. Je me mis donc de suite, à faire de nouvelles expériences; et j'essayai un grand nombre de substances, qui agissaient plus ou moins fortement sur ces Zoophytes.

Enfin, à force d'expériences, je découvris une substance, qui non-seulement les tuait, mais les foudroyait instantanément. Pour comble de bonheur, cette substance pouvait s'ajouter à mes gouttes Anti-cholériques, sans les altérer nullement; mais de plus, par sa nature stimulante et anti-septique elle ne pouvait qu'augmenter leur action.

J'ajoutai donc cette substance nouvelle à mes gouttes anti-cholériques, et j'en fis de suite l'essai, sur les animalcules du choléra asiatique. J'eus des résultats identiques, et aussi prompts que la substance isolée. Je dirai plus, car par des expériences postérieures, je découvris que combinée avec mes gouttes l'action de cette substance était augmentée considérablement. Pour le moment, ma découverte était donc aussi complète que possible, il ne restait plus qu'à expérimenter ma nouvelle combinaison, sur un nombre de Cholériques plus grand. Bientôt l'occasion se présenta. Le Choléra, se mit à sévir fortement, dans St. Hyacinthe, et les paroisses environnantes. J'eus donc l'occasion d'essayer mes gouttes perfectionnées et augmentées. Leur effet fut, vraiment extraordinaire. *Elles opérèrent presque des miracles.*

Sur 222 cholériques que je traitai dans St. Hyacinthe, et ses environs, je n'en perdis que 3. Encore, ces individus ne moururent pas, à proprement parler du choléra, mais de ses suites, qui sont ordinairement des congestions au cerveau et aux poumons; pour lesquelles l'anti-cholérique est inefficace.

CONCLUSION.—1o. Le choléra asiatique est donc purement et simplement un véritable empoisonnement miasmatique, produit par des Zoophytes microzoaires d'une nature vénéneuse, qui naissent de certaines substances végétales ou animales en putréfaction ou qui sont engendrées par la malpropreté. 2o. Que ces miasmes putrides étant respirés, ils s'introduisent directement dans le sang artériel, par la voie, toujours ouverte des poumons. 3o. Que l'action vénéneuse des animalcules répandues dans le sang, force, celui-ci à se porter vers les vaisseaux mésentériques, et que l'exudation intestinale, si abondante, que l'on remarque dans cette maladie, n'est qu'un moyen que prend l'économie pour se débarrasser d'un corps étranger qui lui est nuisible et dangereux. 4o. Que tous les autres symptômes ne sont que la suite des efforts que fait la nature, pour se débarrasser du poison qui circule dans le sang. 5o. Enfin, que le choléra lui-même, n'est, à proprement parler, que les symptômes d'un empoisonnement putride.

TRAITEMENT RATIONEL.—1o. Dans l'empoisonnement en général, que s'agit-il de faire ?..... Il faut premièrement neutraliser ou annuler l'effet délétère du poison. 2o. Il faut le chasser de l'économie, par les voies les moins dangereuses, ou les plus faciles. Il faut réparer les dérangements produits par les effets du poison. Alors les indications sont complètes.

TRAITEMENT RATIONEL ET CURATIF. Mes gouttes anti-cholériques, par leurs compositions complexes, leurs effets multiples remplissent à la fois toutes les indications voulues.

1o. Elles détruisent et anéantissent le poison cholérique, par l'action directe et positive qu'elles ont sur les infusoires miasmatiques qui existent dans les évacuations des individus, atteints du choléra. (*Cause démontrée par l'expérience.*)

2o. Elles favorisent l'expulsion du poison cholérique, hors du système, par le moyen des voies les moins dangereuses, qui sont, la transpiration et les urines.

3o. Elles rétablissent la transpiration qui est supprimée.

4o. Elles agissent sur les reins, dont elles augmentent l'action qui est suspendue, et par là favorisent la sécrétion urinaire.

5o. Elles rétablissent la chaleur de la peau.

6o. Elles augmentent l'action du cœur qui est excessivement diminué, et activent la circulation générale qui est très affaiblie.

7o. Elles arrêtent le vomissement et la diarrhée.

8o. Elles font cesser les crampes et arrêtent complètement les spasmes nerveux.

9o. Elles tonifient et stimulent le malade qui est excessivement affaibli et abattu.

10o. Enfin elles font cesser la coloration bleuâtre de la peau et donnent au malade un sentiment de bien-être indescriptible. Dans la première et seconde période du choléra, elles ont été jusqu'à présent infailibles, et même elles ont sauvé un grand nombre de malades qui étaient à la troisième période.

Emploi et mode d'administration.—Mes gouttes anti-cholériques peuvent s'employer non-seulement dans le choléra asiatique, mais aussi dans le choléra du

pays, et dans toutes espèces de diarrhées qui originent du refroidissement ou d'indigestion. On peut les prendre en tout temps, l'hiver comme l'été, et s'en servir avec de l'eau froide, car elles ne contiennent aucune substance dangereuse pour le froid, par conséquent ni mercure, ni aucune préparation mercurielle.

On peut en faire usage pendant le voyage, et les employer à petites doses comme préservatif. Elles n'exigent pas non plus une nourriture particulière. La dose pour les personnes adultes est de 25, 30, 40 gouttes, prises dans 4 cuillerées d'eau froide, qu'on peut répéter toutes les demi-heures, jusqu'à effet. Car dans les cas ordinaires une seule dose a suffi; mais dans les circonstances les plus graves, 3 à 4 doses ont été nécessaires par fois, et souvent 2 doses ont été suffisantes. Pour les jeunes personnes et les enfants une goutte à deux par chaque année de leur âge.

D'ailleurs chacune de mes fioles de gouttes anti-cholériques portera une direction imprimée ayant au bas ma véritable signature, en encre d'imprimerie; sur le bouchon, qui sera couvert de cire, on verra l'empreinte d'un cachet ovale, portant mes initiales (J. A. C.), afin d'éviter les fausses imitations. Dans une prochaine annonce, j'indiquerai les villes et les villages où le public pourra se procurer mes gouttes anti-cholériques.

Ceux qui préféreraient s'adresser directement à moi, pourront le faire par lettre franche de port; et je leur enverrai aussi franc de port, par la poste, une de mes fioles de gouttes anti-cholériques, suffisante pour traiter 8 cas de choléra des des plus sévères; moyennant la somme d'une piastre en papier Banque du Canada. Les personnes ne connaissant pas encore par elles-mêmes les effets extraordinaires de mes Gouttes anti-cholériques, peuvent s'adresser aux messieurs suivants, qui peuvent les leur faire connaître.

Les RR. Mess. S. Raymond, Ptre. V. G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; M. Ed. Crevier, Ptre. V. G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir; M. Z. Rosther, curé de St. Athanase; M. J. Provençal,

curé de St. Oésaire; M. Jos. Crevier, curé de St. Pie, M. J. Queen, Ptre. de St. Pie; M. G. S. Tappier, curé de St. Paul; M. J. S. Germain, curé de Ste. Brigidé; M. C. S. Hotte, curé de St. Mathias; M. J. B. Ponton, Ptre. Direct. du Collége de Ste. Marie de Monnoir; L'hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif, St. Oésaire; les Drs. J. Franchère, Ecr., Ste. Marie; O. Pinsonneault, Ecr.; P. Bernier, Ecr., St. Pie; J. B. Larose, Ecr., St. Dominique; H. Fontaine, Ecr., Verchères; H. French, Ecr., N. Jacques, Ecr., St. Hyacinthe; G. A. Gaucher, Ecr., Milton; J. B. Bourgeois, Ecr., Avocat, P. Blanchard, Ecr., J. Resther, Ecr., M. C. de V., V. Côté, Ecr., M. C. de V., Chs. des Troismaisons, Ecr., N. P., J. L. Sanguinette, Huissier, St. Hyacinthe; M. Charles Couture, Laprésentation.

Voici maintenant quelques certificats des personnes que j'ai traitées avec mes Gouttes anti-cholériques, et qui se trouvaient toutes dans la dernière période du choléra.

Ste. Marie de Monnoir, 14 février 1866.

Je soussigné, certifie avoir administré, dans le mois d'avril dernier, les Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, à un malade rendu à la dernière période du Choléra morbus, et presque mourant. Une demi-heure ou trois quarts d'heure après l'administration des susdites gouttes, j'ai vu le malade revenir à la vie, presque miraculeusement.

Signé, G. S. DEROME, Ptre.

St. Hyacinthe, 16 fév. 1866.

Je soussigné, certifie avoir eu en juin 1854 une très forte attaque du Choléra asiatique, qui m'avait mise à la porte du tombeau. J'étais presque mourante lorsque le Dr. J. A. Crevier fut appelé près de moi. Il me fit prendre une dose de ses Gouttes anti-cholériques, qui me firent revenir de la mort à la vie, dans l'espace de moins d'une heure. Deux heures, après avoir pris ses merveilleuses gouttes, j'étais pleinement rétablie, seulement je ressentais un reste de faiblesse. Et je dis avec conviction que le Dr. J. A. Crevier m'a arraché d'entre les mains de la mort.

Signé, Delle PHILOMÈNE GUERTIN.

St. Hyacinthe, 15 fév. 1866.

Je soussigné, certifie qu'en 1854, j'ai eu l'occasion de voir les effets vraiment admirables des Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, sur plusieurs malades frappés du Choléra asiatique. Un d'entre eux surtout, que tout le monde regardait comme un homme voué à la mort, et véritablement par fois, il avait l'apparence d'un vrai cadavre, fut guéri en quelques heures par ces célèbres gouttes. C'est un fait que j'ai vu de mes propres yeux, et que je puis certifier comme véritable.

Signé, Dr. NAPOLÉON JACQUES.

St. Hyacinthe, 26 fév. 1866.

Je soussigné, certifie qu'en 1854, au mois de juillet j'eus une attaque très forte de choléra asiatique, qui faillit me conduire au tombeau. Je fis appeler le Dr. J. A. Crevier, qui m'administra quelques doses de ses Gouttes anti-cholériques, qui bientôt firent disparaître les symptômes du choléra.

Signé, VICTOR COTÉ.

Ste. Marie de Monnoir, 23 fév. 1866.

Je soussigné, certifie avoir eu au mois d'avril dernier une terrible attaque de choléra morbus, qui dans l'espace de peu de temps m'avait mis près de la mort. Ce fut dans cette position critique et presque mourant, qu'un de mes amis m'administra une dose des fameuses Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier. A peine avais-je pris ces admirables gouttes, que je ressentis un soulagement notable. Une seconde dose que je pris, une demi-heure après la première, acheva ma guérison : et au bout d'une demi-heure, après cette seconde dose, j'étais en parfaite convalescence.

En foi de quoi je donne le présent certificat, qui contient toute la vérité.

Signé, LOUIS DORE.

Laprésentation, ce 20 mars 1866.

Dans le mois de juillet 1854, j'ai eu occasion d'employer les Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, chez un de mes beaux-frères, Louis Fontaine, qui était presque mourant du choléra asiatique. Après lui avoir administré deux doses de ces gouttes admirables, je l'ai vu revenir à la vie en moins d'une heure de temps.

En foi de quoi je donne le présent certificat.

Signé, CHARLES COUTURE.

St. Paul Abbottsford, le 15 avril 1866.

Je, soussigné, certifie que j'ai administré à une malade, atteinte du choléra, les gouttes anti-cholériques du Dr. Joseph A. Crevier, et quoique cette malade fut presque mourante, elles eurent pour effet de lui rendre la santé en très peu de temps.

En foi de quoi j'ai signé:

J. S. TAUPIER, Ptre.-Curé.

Marieville, 9 mars 1866.

Je soussigné, certifie que des Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, ont été données en ma présence, dans un cas sévère de choléra et que l'effet a été des plus avantageux.

Signé, Dr. J. FRANCHÈRE.

Je soussigné, Prêtre et Curé de Ste. Marie de Monnoir, certifie à qui de droit que les Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier de St. Césaire, sont d'une efficacité surprenante contre le choléra asiatique, les diarrhées, etc., et je l'atteste par mon expérience personnelle et par l'emploi que j'en ai fait dans des cas très graves du choléra, etc.

Donné à Ste. Marie le 9 avril 1866.

ED. CREVIER, Ptre.-Curé.

Ste. Marie de Monnoir, ce 9 avril 1866.

Je soussigné, certifie avoir vu les effets des Gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier sur un malade

frappé d'une attaque très forte du Choléra morbus, et rendu à la dernière période de cette maladie, et que peu de temps après leur administration, les symptômes disparurent bientôt.

Signé, Dr. C. PINSONNAULT.

Je pourrais reproduire ici un plus grand nombre de certificats, prouvant l'efficacité incontestable de mes Gouttes anti-cholériques, et leur succès pour ainsi dire merveilleux. Mais, ce serait fatiguer mes bienveillants lecteurs. Je dirai seulement aux sceptiques et aux incrédules, qui ne veulent pas croire que ce qu'ils voient, d'acheter une de mes fioles anti-cholériques. Bientôt ils pourront se convaincre par eux-mêmes de leur efficacité et infaillibilité. Car mes gouttes anti-cholériques portent avec elles leurs preuves.

Dr. J. A. CREVIER.

St. Césaire, 5 mars 1866.

